



NOVEMBRE 2013

# Bulletin Municipal

## Municipalité de Val-Alain

### Surveillant au Centre des Loisirs pour la saison hivernale

Toutes personnes intéressées à être surveillant au Centre des Loisirs pour la saison hivernale 2013-2014 peuvent venir chercher le protocole d'entente et les conditions de travail durant les heures normales de bureau. Le salaire sera de 12.00 \$ / heure pour 40 heures / semaine.

Nous faire parvenir votre curriculum vitae avant 12 heures le 29 novembre 2013.

### Avis de motion concernant le règlement 73-81 Règlement sur la gestion des déchets

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Roy qu'à une séance ultérieure le règlement 73-81 sera amendé concernant la tarification applicable pour l'année 2014 sur la gestion des rebuts et la récupération.

### Prochaine assemblée du Conseil municipal

La prochaine assemblée régulière du Conseil municipal se tiendra le lundi **2 décembre 2013 à 19h30.**

**18 TOURS D'IMPLICATION CITOYENNE**

**INTER ACTION**  
Jeunesse Lotbinière

**TU AS ENTRE 16 ET 35 ANS ?**

Voici une occasion unique pour échanger avec tes élus et d'autres jeunes. Viens discuter des enjeux de ta communauté et mieux connaître ton milieu!

**RENDEZ-VOUS À VAL-ALAIN**  
**LE JEUDI 21 NOVEMBRE À 19H**

au centre municipal (1245, 2e rang) **GRATUIT!**

1245, 2<sup>e</sup> rang Val-Alain, Québec G0S 3H0  
[www.val-alain.com](http://www.val-alain.com) (418) 744-3222  
[municipalitevalalain@globetrotter.net](mailto:municipalitevalalain@globetrotter.net)

## Conseil Municipal

**Rénald Grondin**  
Maire

**Daniel Turcotte**  
Conseiller #1

**Manon Olivier**  
Conseillère #2

**François Beaulieu**  
Conseiller #3

**Daniel Giroux**  
Conseiller #4

**Daniel Roy**  
Conseiller #5

**Sylvie Laroche**  
Conseillère #6

**Caroline Fortin**  
Directrice générale  
secrétaire-trésorière

**France Bisson**  
Directrice adjointe

**Richard Paquet**  
Inspecteur voirie

**Pierre Demers**  
Inspecteur permis

**Matthieu Giroux**  
Directeur  
Service d'incendies  
Premiers répondants

Heures d'ouverture  
Lundi au jeudi  
8h45 à 11h45  
13h00 à 16h00  
Jeudi soir  
19h00 à 21h00  
Vendredi 8h45 à 11h45

## Attribution des fonctions aux membres du conseil pour l'année 2014

### **M. Daniel Turcotte**

Comité sanitaire et récupération,  
Centre municipal intérieur et  
extérieur, Politique familiale et MADA

### **Mme Manon Olivier**

Pompiers, Premiers répondants,  
Comité consultatif d'urbanisme,  
Comité Entrepreneurial, Comité du  
Tourisme

### **M. François Beaulieu**

Chemins d'hiver et d'été

### **M. Daniel Giroux**

Comité développement résidentiel et  
commercial, Aménagement des  
parcs, Comité sanitaire et  
récupération

### **M. Daniel Roy**

Comité des Loisirs, CDE Val-Alain,  
Loisirs Régionaux

### **Mme Sylvie Laroche**

Factures, Bibliothèque, Comité  
conseil d'établissement de l'École

## Nomination du pro-maire

Il est proposé et résolu à l'unanimité  
par les conseillers de nommer M.  
Daniel Roy, Pro-maire pour la  
période de novembre 2013 à  
novembre 2014.

## Cercle des Fermières de Val-Alain

Réunion à tous les 3<sup>e</sup> mardis du mois  
à 19h30.

Samedi 29 novembre 2013 au local  
des Fermières.

## Atelier de fabrication d'un arbre de Noël & décorations de Noël

Venez admirer des échantillons au  
dépanneur, rue de l'Église.  
Infos : 418 744-3528

Vous pouvez participer à nos  
cuisines collectives (3<sup>e</sup> samedi du  
mois) en vous inscrivant d'avance  
au 418 744-3528 ou pour infos.

## Gala musical

Dimanche le **24 novembre 2013**,  
la Fabrique St-Edmond de Val-  
Alain vous invite à son prochain  
gala musical de 13h00 à 17h30.  
Infos Marcel Henri **418 744-3425**

## F.A.D.O.Q. - Invitation

Nous vous invitons, à tous les  
jeudi soir, à venir vous amuser  
avec nous et jouer au baseball-  
poche. Centre municipal.  
Émile Bourgeois **418 744-3380**



## Pour les aînés de Val-Alain

Vous ne pouvez pas vous rendre à  
votre rendez-vous médical par  
vous-même? Vos proches ne sont  
pas disponibles pour vous conduire  
à ce rendez-vous? Les bénévoles  
du soutien à domicile de Val-Alain  
sont là pour vous aider!

Un bénévole-transporteur peut  
aller vous chercher à votre  
domicile, vous transporter à votre  
rendez-vous et si vous voulez, il  
peut vous accompagner lors de  
votre rencontre avec le médecin.  
Un montant équivalant aux frais  
d'utilisation du véhicule personnel  
du bénévole (0.45\$ du kilomètre  
parcouru aller-retour) devra être  
versé au bénévole.

Cette aide vous est offerte par des  
personnes bénévoles, généreuses  
et compétentes, membres du  
Carrefour des personnes aînées de  
Lotbinière. Pour avoir accès à ces  
services, contactez Mme Marie-  
Claire Auclair, au 418 744-3334.  
Pour les personnes atteintes de  
cancer et qui requièrent, en dernier  
recours, les services d'un  
transporteur-accompagnateur  
bénévole pour aller à leur rendez-  
vous, référez vous à : **ACCÈS+  
Lotbinière au 418 728-4825.**

**DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE  
RENALD GRONDIN  
NOVEMBRE 2013**

Bonjour Mesdames, Messieurs,

Encore cette année, je voudrais vous expliquer ce qui a été fait comme travaux et dépenses.

Avant tout, je veux remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans différents comités et organismes et qui accomplissent un excellent travail.

Je veux aussi remercier Mme Marie-Claude Lemieux et M. Jean-Guy Isabelle pour leur implication pendant plusieurs années comme conseillère et conseiller. Ils ont eu à travailler de gros dossiers. Mme Lemieux avait le dossier pour l'achat d'un camion incendie neuf. M. Isabelle a travaillé sur l'implantation du déneigement des rues de la municipalité et cela nous a permis des économies considérables au fil des années. Merci pour tout ce que vous avez accompli!

Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux conseillers, Messieurs Daniel Giroux et François Beaulieu. Bienvenue dans l'équipe.

Merci à M. Laurent Lessard, député provincial, pour une subvention de 20 000.\$ pour la réfection du 5<sup>e</sup> Rang Est.

Pour les dépenses majeures de plus 25 000. \$, je joindrai à mon discours la liste.

L'an prochain, nous continuerons les travaux d'asphalte sur le 5<sup>e</sup> Rang Est et d'autres projets qui seront discutés au budget.

Concernant le projet à la sortie 261 Est de Val-Alain, nous avons eu des développements de la CPTAQ. Le changement de l'orientation préliminaire serait accepté avec modifications dans la grandeur accordée. Nous attendons la décision finale avant de pouvoir continuer le processus. Une rencontre avec le promoteur est prévue le 18 novembre, pour les échéanciers.

Merci pour la confiance que vous nous donnez, les conseillers et moi qui ont bien voulu renouveler leur mandat pour les quatre prochaines années. Ce sera cette fois mon dernier mandat, cela fera 34 ans au sein de la municipalité. Je quitterai donc en cédant la place à un nouveau maire.

Merci de votre confiance et une belle année 2014.

Rénald Grondin,  
Maire

## Article 955 du Code Municipal – Dépenses de plus de 25 000\$ en date du 14 novembre 2013.

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| CDE Val-Alain :                    | 45 000. \$ - Programme de subvention          |
| G.P.C. Excavation Inc. :           | 146 891. \$ - Décompte no. 9 - Égout          |
| Les Entreprises Lévisiennes Inc. : | 169 013. \$ - 5 <sup>e</sup> Rang Est, bitume |
| Maxi Métal Inc. :                  | 257 023. \$ - Camion autopompe- Incendie      |
| Ministre des Finances :            | 69 093. \$ - Sûreté du Québec                 |
| MRC de Lotbinière :                | 74 124. \$ - Quote-part                       |
| Roche Limitée, Groupe conseil :    | 34 463. \$ - Honoraires professionnels        |
| Superval Inc. :                    | 51 739. \$ - Camion déneigement Volvo 2000    |

### Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014

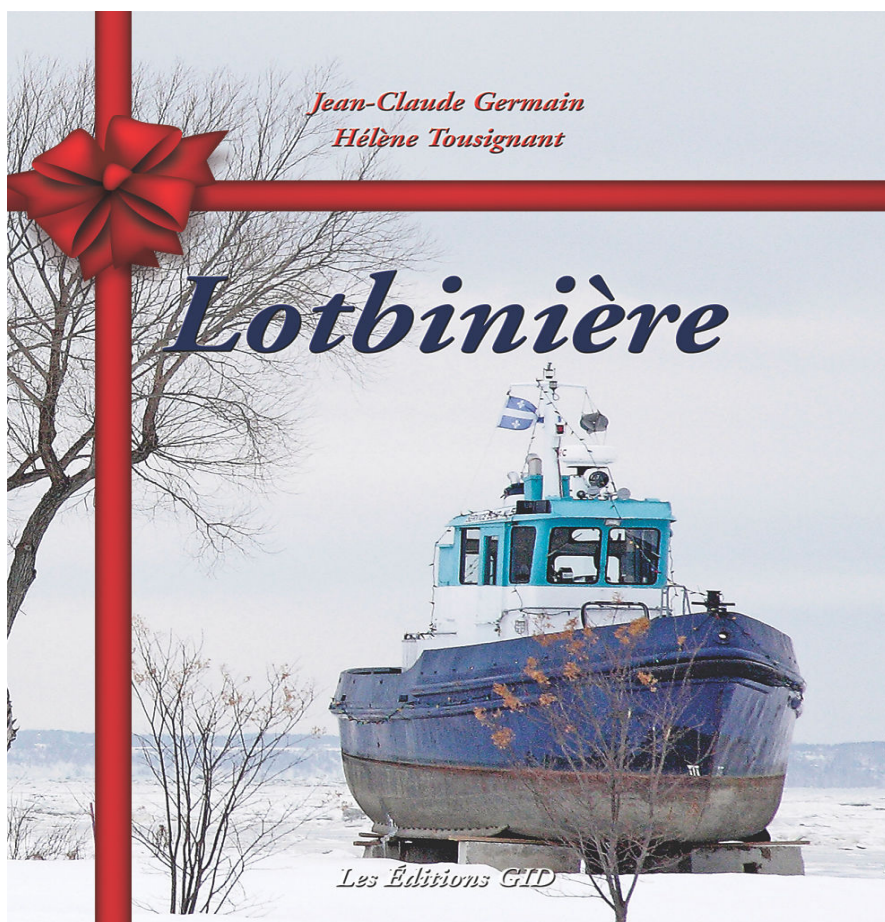
**Considérant que** l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune :

**En conséquence,** il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers;

**Que** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires, du conseil municipal pour 2014, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19h30;

|            |           |                     |
|------------|-----------|---------------------|
| 13 janvier | 5 mai     | 2 septembre (mardi) |
| 3 février  | 2 juin    | 6 octobre           |
| 3 mars     | 7 juillet | 3 novembre          |
| 7 avril    | 11 août   | 1 décembre          |

**Qu'un avis public** du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la Loi qui régit la municipalité.



**UNE OFFRE  
EXCEPTIONNELLE : 10\$**

**À Noël, offrez  
Lotbinière en cadeau!**

Un magnifique livre illustré des photographies de Jean-Claude Germain. Une bonne idée cadeau pour vos parents et amis ! Avec ses clichés pris aux détours de nos routes de campagne, il nous fait découvrir, ou redécouvrir, les 18 municipalités du comté de Lotbinière.

Disponible au bureau municipal au prix spécial de **10\$**  
(taxes incluses, valeur de 53.98\$ en librairie)